

NOTE

RÉDIGÉE PAR LES MARINS-PÊCHEURS DU FINISTÈRE

qui ont visité la côte de Tunisie et d'Algérie du 24 mars au 23 mai 1904

pour étudier la possibilité d'une colonisation maritime Bretonne.



Q4BB 9-5

Tabarka.

Tabarka est relié à Souk-el-Arba et à Béja par des voitures qui font un service journalier. On peut de ce point facilement exporter les produits de la pêche, dans l'intérieur des pays avoisinant ces deux centres.

On trouve à Tabarka toutes sortes de légumes et tout ce qui est utile à la vie. Il y a une école de garçons et une école de filles; le climat y est bon. Dans ces conditions nous croyons que les pêcheurs qui viendraient s'y installer pourraient gagner leur vie, mais auparavant il faudrait que le port soit mieux abrité.

De Tabarka à Bizerte.

La côte est poissonneuse; les filets traînants n'y ont jamais exercé de ravages et la pêche au tramail et divers filets dormants pourrait assurer l'existence en transportant les produits à Bizerte ou à Tabarka, qui sont les deux centres de consommation les plus rapprochés de cette partie de la côte.

Le golfe de Bizerte est très poissonneux. On peut y pêcher aussi le corail, qui est de bonne qualité. On pêche également des langoustes aux environs de l'île des Chiens.

Bizerte, comme climat, est très sain et les produits des différentes pêches trouveraient facilement à s'écouler dans le pays ou en l'exportant sur la métropole. La vie n'y est pas trop chère, sauf le loyer qui est un peu élevé.

A être étudié comme centre de pêche.

De Bizerte à Tunis.

La distance de Bizerte à Tunis est de 53 milles. Le golfe de Tunis quoique poissonneux est ravagé depuis une soixantaine d'années par les filets traînants. Les pêcheurs de La Goulette ne vont pas plus au large de 4 à 5 milles de terre et prennent comme poissons des merlus, des rougets, des grondins, des pageots et autres espèces; mais on pourrait, en pêchant plus au large et jusqu'au banc des Eskerkis prendre plusieurs variétés de poissons beaucoup plus gros qui pourraient être expédiés sur Marseille. On pourrait exploiter le banc des Takerkas avec des filets dormants et surtout avec des palangres.

A Tunis et à La Goulette on se trouve tout comme en France, ces deux ports sont reliés à Marseille presque journellement au moyen de paquebots de différentes Compagnies.

Entre La Goulette et Tunis il y a un lac de 5 à 6,000 hectares, exploité par des Français, mais dont le personnel de pêche est étranger; on n'y emploie qu'un Français qui est Breton.

Le rendement annuel de ce lac depuis sa mise en exploitation est de

Q4BB 9-5



500,000 kilogrammes par an, dont les 4/5 sont vendus sur les marchés de Tunis à des prix variant entre 30 centimes et 1 fr. 50 c. le kilogramme. Les espèces qui vivent dans ce lac sont : des loups ou bars, des mullets, des dorades et des soles.

Tunis est encore à être étudié sous un autre aspect en cas de colonisation et nous croyons que c'est le point le plus important.

De Tunis à Sousse.

De Tunis à Sousse la pêche n'est exercée qu'à l'épervier, au tramail, filets dormants, lignes de traîne et palangres.

C'est entre le cap Bon et Sousse que se trouve le golfe de Hammamet dont les fonds sont riches en toutes espèces de poissons qu'on peut trouver en Méditerranée. De tous les villages du littoral compris entre ces deux points, le village de Hammamet serait le plus propice à la colonisation ; le climat y est bon, l'eau s'y trouve en abondance, les vivres bon marché et ce qui lui donne plus d'importance c'est qu'il est relié par un chemin de fer à Tunis et à Sousse et l'on pourrait expédier en 2 heures 1/2 de temps les produits des différentes pêches qui se feraient à Hammamet.

Le golfe n'a jamais été ravagé jusqu'à ce jour par les filets traînants. Ce qui manque à Hammamet pour faire le plus beau centre de colonisation rêvé, c'est un abri pour les embarcations.

Sousse.

La ville de Sousse est la troisième ville de la Régence par son port et son commerce. Le golfe est très poissonneux et ce n'est que depuis 4 ans qu'on y exerce la pêche au bœuf. On y pêche aussi la sardine et l'allache. On pourrait y créer un centre de pêche en interdisant complètement la pêche au bœuf qui aura bientôt fait de ravager ces côtes si poissonneuses qui ne tarderont pas à s'épuiser complètement vu le nombre de petits poissons détruits par ces engins traînants.

De Sousse à Sfax.

Sfax est la deuxième ville de la Régence par son port et son commerce ; le poisson s'y pêche en abondance et se vend à des prix variant entre 25 et 30 centimes le kilogramme. Mais indépendamment de la pêche du poisson on y pêche l'éponge et le poulpe ; ces dernières pêches donnent un rendement annuel de 2 millions. Ces pêches sont exercées par des Indigènes, des Grecs et des Italiens.

Les Grecs et les Italiens pêchent avec des bateaux appelés Sakolèves et munis d'une espèce de drague qu'ils nomment gangave, qui ne diffère de notre chalut que par son montage. Cette pêche se fait à des profondeurs variant entre 15 et 80 mètres. Chaque bateau gangavier pêche en moyenne 6,000 francs d'éponges pendant la saison des pêches qui commence le 1^{er} janvier et finit le 31 octobre.

L'équipage se compose du patron, de 3 matelots et d'un mousse. Les marins sont généralement embarqués au salaire de 60 francs par mois, plus la nourriture. Il est incontestable que la plus grande part revient à l'armateur.

On pêche aussi l'éponge au scaphandre et aussi à l'aide d'un trident. Cette pêche se fait avec une petite barquette armée de deux hommes et par des fonds variant entre 2 mètres et 2 mètres 50. Pour bien apercevoir les éponges on se sert d'un miroir, qui se compose d'un cylindre en fer blanc d'environ 60 centimètres de hauteur, muni à sa base d'un simple verre. Les pêcheurs de ces barques gagnent environ de 200 à 250 francs par mois, et cette pêche dure pendant 4 mois. Cette pêche serait beaucoup plus lucrative pour les pêcheurs si l'on pouvait pêcher à la part et expédier directement en France sans passer par des intermédiaires, c'est-à-dire que le pêcheur, au lieu de vendre à la criée, comme cela se produit à Sfax, expédie lui-même en France au négociant qui lui en ferait la demande.

De Sfax à Biban.

Le lac de Biban a une superficie exploitable de 30,000 hectares ; il y vit presque toutes les espèces de poissons de la Méditerranée, le loup ou bar, la dorade, le mullet, le sar, le spar, la sole, etc... Ce lac est exploité à l'aide de pêcheries, appelées bordigues, qui consistent en un grand barrage renfermant tout le lac et, de distance en distance, des ouvertures en forme de triangles à l'extrémité desquels ils forment chambres et où le poisson vient de lui-même s'emprisonner.

En dehors des bordigues on exploite aussi le lac au moyen de tramails, de filets simples et de lignes de traîne. C'est sur l'îlot d'El-Biban que sont installés les divers baraquements pour l'exploitation ; mais on n'y trouve en dehors du poisson aucun commerce, on est obligé de faire venir du dehors ce qui est nécessaire à la vie.

Les moyens de relations étaient un peu difficiles, mais il n'en est plus ainsi par suite de la création d'un service de bateau à vapeur qui relie une fois par semaine El-Biban à Zarzis, Sfax et Tunis. En calculant à 50 kilogrammes par hectare la production annuelle du lac, on peut compter sur une production de 1,500,000 kilogrammes par an.

Zarziz est un joli petit village où on ne pratique guère que la pêche aux éponges, qui est entre les mains des indigènes. On n'y fait la pêche que pour la consommation locale.

Ile de Djerba. — Pêcherie d'Houmt-Soukz.

Le rivage de l'île de Djerba est poissonneux, on y prend toutes les sortes de poissons qu'on pêche sur le reste de la côte tunisienne, on y pêche surtout, comme à Sfax et à Sousse, les éponges et les poulpes. Les barques qui font la pêche à la gangave sont mouillées à environ 2 milles et demi de terre par suite du manque de fond. Dans toute l'île la vie n'est pas chère et le loyer est bon marché.

Les habitants et les fonctionnaires de l'île seraient enchantés de voir une colonie bretonne s'y installer.

Ile de la Galite.

L'île de La Galite est habitée par environ 150 habitants, la plupart de nationalité italienne ; les quelques Français qui y habitent sont des Italiens et des Espagnols naturalisés.

Les environs de l'île jusqu'au banc des Sorels, dans le S.-O. et à 8 ou 10 milles au large dans le N.-E. sont poissonneux et riches surtout en langoustes et coraux.

L'île n'offre aucune ressource proprement dite et, malgré la culture de la vigne et du blé qu'y font les insulaires, on y est obligé de s'approvisionner soit à Tabarka ou à Bizerte. Les habitants de l'île ont eux-mêmes construit leurs maisons et les pêcheurs de passage qui viennent d'Italie à l'époque de la pêche de la langouste, qui commence généralement vers la mi-mai jusqu'à la fin d'octobre, vivent dans leurs embarcations ou dans des grottes qu'ils percent dans la montagne. Ils apportent avec eux toutes les provisions nécessaires à leur campagne de pêche.

Indépendamment de la pêche de la langouste, les Italiens et Siciliens viennent pêcher, pendant le mois de mai et le mois de juin, le mendole et le picarelle qu'ils salent et font sécher au soleil pour les porter ensuite chez eux. On pêche aussi aux environs le maquereau et la pelamide. Cette île est située à 33 milles de Tabarka, d'où l'on pourrait facilement s'y rendre pour faire la pêche à la langouste.

On pourrait également y pêcher le corail qui, dit-on, y est de meilleure qualité que partout ailleurs sur les côtes tunisiennes et algériennes.

Le climat est sain et l'eau douce est abondante. Le produit de la pêche est presque toujours expédié sur la métropole.

Centres où l'on pourrait tenter la colonisation sur la côte algérienne.

Herbillon est à 31 milles de Philippeville et à 23 milles de Bône; le port est très sûr, le pays très beau; on y trouve tout ce qu'il faut pour vivre. La poste se fait en voiture; il y a un télégraphe. On y pêche toutes sortes de poissons. Les colons qui s'établiraient à Herbillon seraient les bien reçus; la population actuelle en serait enchantée et les aiderait par tous les moyens en leur pouvoir.

A La Calle et à Philippeville il n'y a absolument rien à faire.

A Bône on pourrait tenter quelque chose, mais on aurait à lutter contre la concurrence des Italiens et Espagnols qui y sont établis. Le port est sûr, le poisson est assez abondant sur la côte et se vend assez bien.

A Djidjeli on pourrait aussi installer une colonie bretonne. Ceux qui y viendraient pourraient largement gagner leur vie. Ce port est très bien abrité, la côte très poissonneuse, le pays est sain et la population serait enchantée de voir des Bretons venir s'établir parmi eux.

Nous sommes fermement persuadés qu'avec de bons éléments et l'appui des Gouvernements intéressés on pourrait gagner largement sa vie et celle de sa famille, surtout à Hammamet et Tabarka pour la Tunisie; Herbillon et Djidjeli pour l'Algérie.

Le cap Matifou est situé à 13 milles d'Alger.

A Matifou il y a un port et au-dessus de ce port sont situés les villages de Lapérouse et de Jean-Bart qui ont tant prêté à la critique au point de vue colonisation. Nous avons vu les pêcheurs qui y sont restés et qui nous ont affirmé qu'ils réalisaient bon an mal an un bénéfice de 1,200 à 1,500 francs sans compter le produit qu'ils retirent de leur jardin.

Signé : GUYADER, CARADEC, GUINGUÉNOU,
DROALIN, NIGER, GUYOMAR.

